

Décision n°2020_DEC_22
Conclusion d'un marché public

DECISION DU PRESIDENT

1.1.1 Délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants

Le Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1, L.5211-10,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°, L.2152-7, R.2152-7-2°, L.2152-8,

Vu l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu la délibération n°2020_DEL_072 du 15 juin 2020 décidant de déléguer à M. le Président, pour la durée de son mandat, les pouvoirs de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres de fournitures et services dont le montant est inférieur au seuil des procédures formalisées, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Une consultation a été lancée pour un marché public de services en procédure adaptée, le 29 avril 2020 concernant le marché public suivant :

MAITRISE D'ŒUVRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ALIMENTATION EN EAU POTABLE
SALES/PROVONGE ; MOYE/LE FOUG ; MOYE/PARMAND

Considérant qu'à la date limite de la consultation, prévue le 29 mai 2020, les sociétés ayant remis une offre dans les délais sont les suivantes :

- | | |
|---|--|
| ▪ ALP'ETUDES | ▪ Groupement NEXUS INGENIERIE et XT INGENIERIE |
| ▪ Cabinet MONTMASSON | ▪ NICOT INGENIEURS CONSEILS |
| ▪ Groupement d'entreprises IMB (Ingénierie du Mont Blanc) et ATIE | ▪ MO2I |
| ▪ Cabinet UGUET | ▪ ARTELIA |
| ▪ SAFEGE | ▪ PROFILS ETUDES |
| ▪ Cabinet LONGERAY | ▪ TECTA |
| ▪ H. BERAUD INGENIERIE | ▪ HYDRETTUDES |
| ▪ Cabinet d'études MARC MERLIN | |

DECIDE

D'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre Assainissement collectif et Alimentation en eau potable sur les secteurs Moye/Provonge ; Sales/Le Foug et Sales/Parmand au groupement d'entreprises IMB - Ingénierie du Mont Blanc (74 190 PASSY) et ATIE (74150 Vallières-Sur-Fier) pour un montant de 23 205,00 € HT (toutes tranches comprises).

Fait à Rumilly, le **25 JUIN 2020**

Le Président,

Pierre BLANC



Information au Conseil communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie en date du

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie | 3 place de la Manufacture BP 69 - 74152 RUMILLY Cedex